



État des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Attention ! s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.
Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2006-45-1 du 14 | 02 | 2006 mis à jour le 07 | 06 | 2012

Adresse de l'immeuble : 50-52-54 à 64 Allée Paris Ivry, 12 à 16 bd du Général Jean Simon, 9 à 13 rue Antoine de Baif + Code postal ou Insee : 75008 Commune : PARIS

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N 1Oui Non

prescrit anticipé approuvé date 19 | 04 | 2007

1Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
inondations autres _____

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2Oui Non

2Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés :
Oui Non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1Oui Non

prescrit anticipé approuvé date _____

1Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
inondations autres _____

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2Oui Non

2Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés :
Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3Oui Non

prescrit anticipé approuvé date _____

3Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés à :
mouvement de terrain autres _____

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4Oui Non

4Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés :
Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5Oui Non

5Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique effet thermique effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé 5Oui Non

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement Oui Non

> L'immeuble est situé en zone de prescription Oui Non

6Si oui la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

6Si oui la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location. Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en :

Zone 1
très faible

Zone 2
faible

Zone 3
modérée

Zone 4
moyenne

Zone 5
forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui

Non

Information relative à la pollution des sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui

Non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Oui

Non

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Cartographie des périmètres des zones exposées aux risques de carrières, de gypse antéludien et d'inondation

Vendeur/bailleur

date/lieu

Acquéreur/locataire

Paris le 4 Février 2019

SNC MARIGNAN RESIDENCES

4, place du 8 mai 1945

92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

Tel : 01 49 64 15 15

SNC au capital de 38 125€

SIREN +19 750 252 RCS NANTERRE

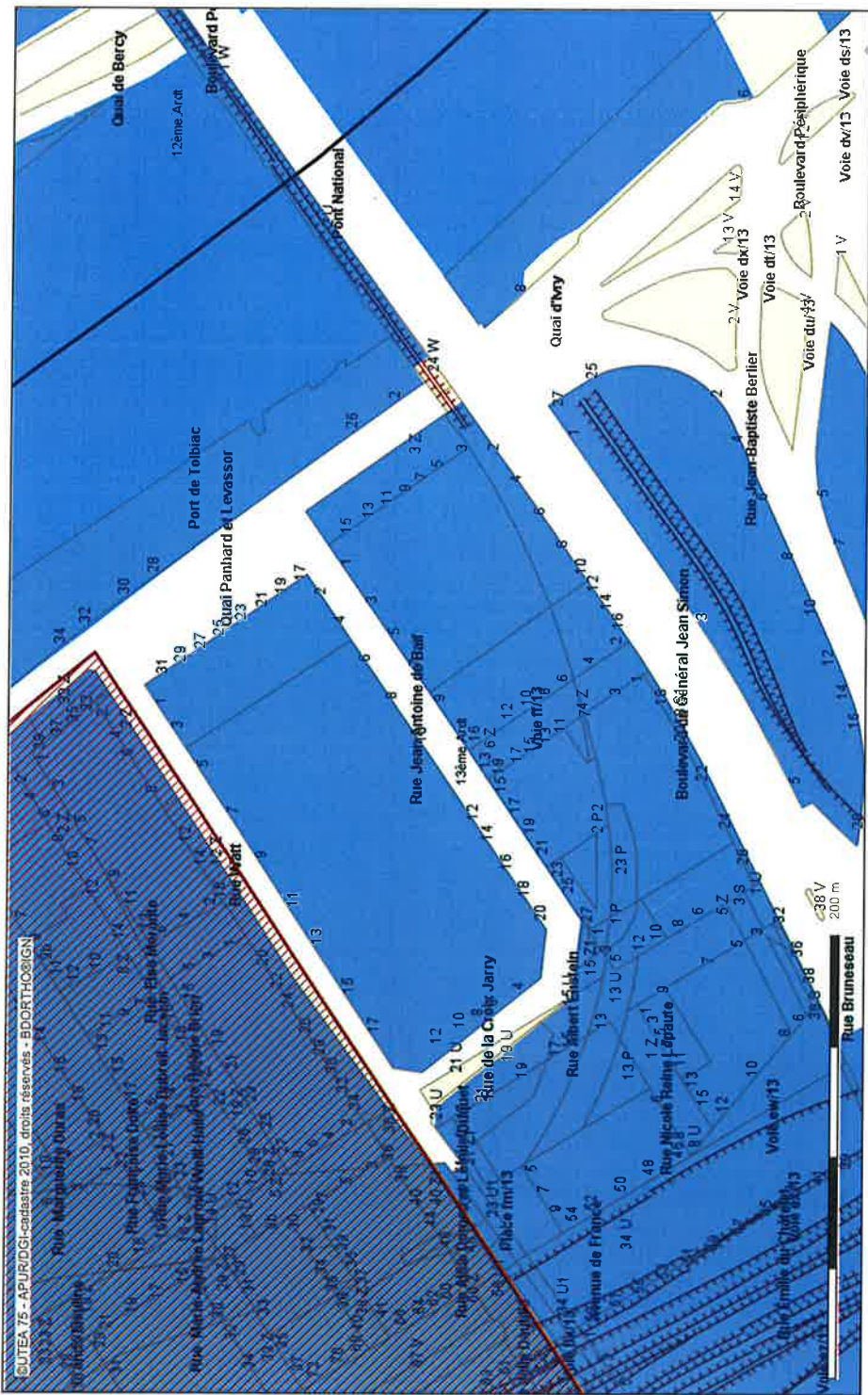
Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols,
pour en savoir plus, consultez le site Internet :

www.georisques.gouv.fr



Conception : DRIEA IF
 Date d'impression : 05-02-2019

- Carrières
- Zone réglementaire PPRi
- Zone de gypse
- Limite des arrondissements
- Limites des communes limitrophes
- Localisation des n° de rue
- Voie ferrée
- Parcelles cadastrales



Description :

Cette carte vous permet de situer votre bien au regard des risques naturels majeurs identifiés à Paris et ainsi de remplir le formulaire Information Acquéreur Locataire (IAL)

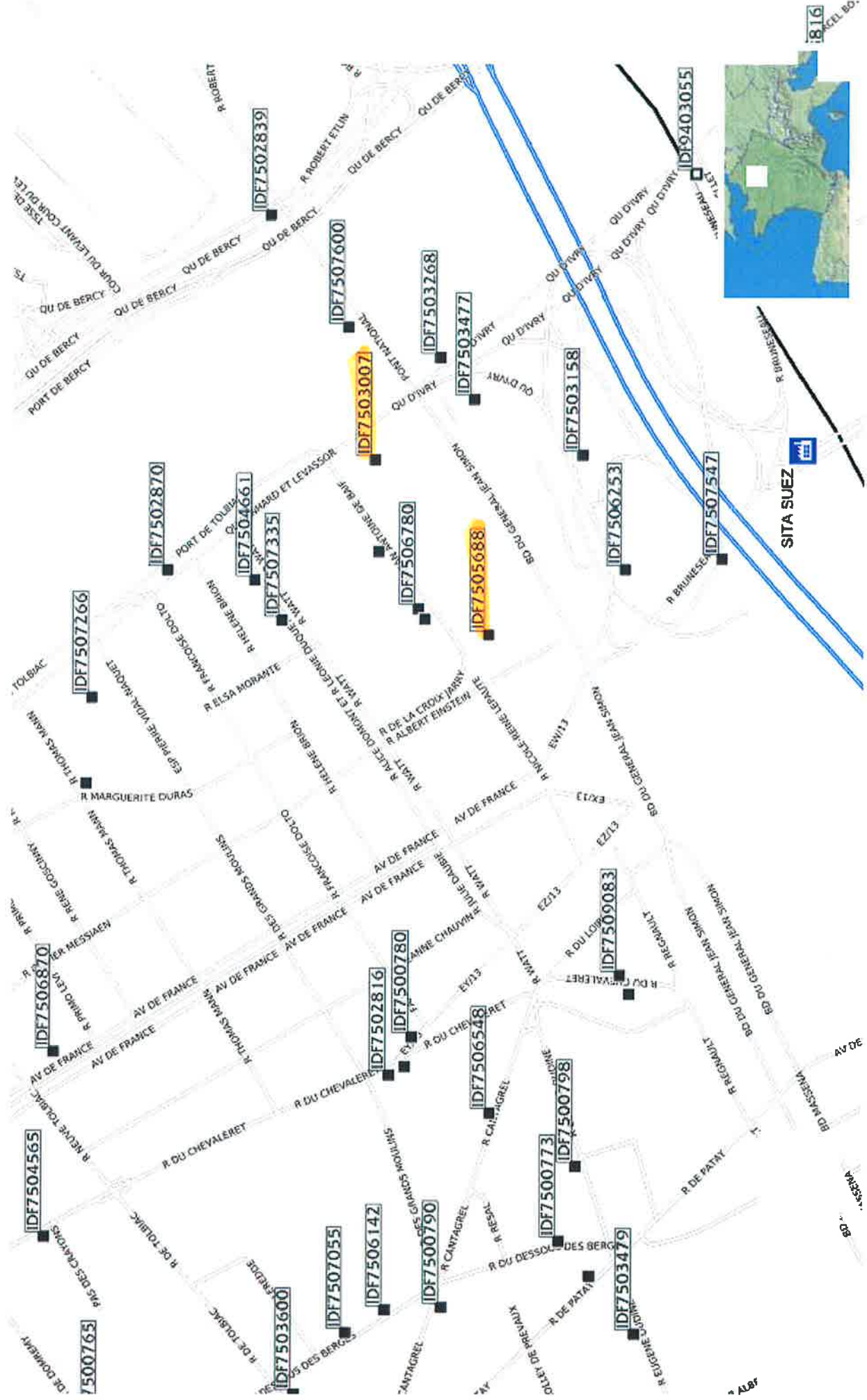
Carte publiée par l'application CARTELIE
 © Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
 SGI/SPSSI/PSI11 - CP21 (DOMIETER)

FICHE 1 : relative au risque d'inondation

<p>Caractéristiques du fleuve</p>	<p>La seine est un fleuve de plaine. Son bassin versant est d'environ 100 000 kilomètres carrés (près de 1/5^{ème} de la superficie de la France). Elle compte de grands affluents : la Marne, l'Yonne, l'Aube et l'Oise.</p> <p>Son débit provient des pluies, de la vidange naturelle de la nappe et du soutien d'étiage des grands réservoirs situés à l'amont de Paris.</p>
<p>Le risque inondation</p>	<p>Les débordements des rivières du Bassin Seine peuvent survenir à partir de novembre et jusqu'au mois de mai. Ce sont des inondations lentes et puissantes qui font suite à des pluies longues et régulières sur des bassins versants étendus. La durée de submersion peut atteindre plusieurs semaines, voire exceptionnellement plusieurs mois, localement.</p> <p>Cependant, malgré la construction de bassin réservoirs en amont de Paris, dont l'objectif est de réduire les risques liés aux inondations, et de soutenir des étiages, les inondations de la Seine restent un risque majeur, notamment pour des crues de niveau centennal. A cet égard, il faut considérer que les digues présentes dans Paris sont sans effet sur des crues de cette ampleur.</p> <p>Les ondes de crues générées en tête du bassin versant de la Seine mettent entre 3 et 4 jours pour l'Yonne et entre 6 et 8 jours pour l'amont de la Seine et de la Marne pour parvenir dans l'agglomération parisienne. La montée des eaux est lente elle peut généralement être anticipée, le bassin étant équipé d'un système de prévision des crues. Certaines dispositions peuvent alors être prises vis-à-vis de la population.</p> <p>Outre l'impact sur la sécurité des personnes et des biens, une crue importante, telle qu'une crue de type 1910, peut avoir des conséquences catastrophiques pour la population et l'activité économique, compte tenu de la densité de l'urbanisation et de la durée importante de la crue. Ainsi, si survenait une crue de type 1910, près de 124 000 personnes seraient inondées et sans électricité, 162 000 personnes auraient les caves inondées (et pas d'électricité) et 499 000 seraient privées d'électricité à Paris, soit un total d'environ 785 000 personnes impactées. Le coût des dommages directs et indirects est estimé à plus de 10 milliards d'euros pour la région d'Île-de-France hors réseaux, dont entre 0,6 et 1,8 milliards de dommages à l'habitat.</p>
<p>Précision sur le risque</p>	<p>La crue la plus importante enregistrée à Paris date de février 1658 : 8,96m à l'échelle du pont d'Austerlitz soit 34 cm au-dessus de celle de 1910 qui a été prise comme crue de référence pour l'élaboration du plan de prévention des risques d'inondation. La hauteur d'eau résultant d'une crue de type 1910 dépasse les deux mètres à certains endroits de la ville.</p> <p>Le plan de prévention des risques d'inondation est une servitude d'utilité publique annexée au PLU qui délimite les zones exposées au risque d'inondation, y réglemente, en fonction du risque estimé par croisement aléas/enjeux, les projets nouveaux d'occupation du sol, définit des mesures de prévention, protection et sauvegarde qui doivent être prises et peut enfin agir sur l'existant afin de réduire la vulnérabilité des biens existants. Dans le PPRI de Paris, les zones réglementaires suivantes sont distinguées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - zone rouge : zone d'écoulement principal du fleuve en période de crue ; - zone verte : zones d'expansion des crues ; --zone bleu clair : zone urbanisée située en zone inondable avec un niveau de submersion inférieur à 1 mètre ; - zone bleu foncé : zone urbanisée située en zone inondable avec un niveau de submersion supérieur à 1 mètre.
<p>Actions entreprises pour palier ce risque</p>	<p>Le PPRI de Paris demande aux entreprises en charge d'une mission de service public, aux établissements de soins, culturels et aux administrations de mettre en place des mesures permettant de réduire leur vulnérabilité.</p> <p>A la préfecture de Paris : la direction de l'urbanisme du logement et de l'équipement, pole environnement et patrimoine, 50, avenue Daumesnil paris 12^{ème}</p>
<p>Organismes à contacter pour toutes informations complémentaires</p>	<p>Schéma directeur d'aménagement et gestion des eaux (SDAGE), approuvé le 29 juin 1995 et le schéma directeur de prévision des crues du bassin de Seine Normandie – projet d'avril 2005</p>
<p>Sources</p>	

KN

Aller directement à...



100 m

SRS :

Lambert 93

X : 655274.93 Y : 6859059.69

Echelle : 1 / 5 000

IDF7503007**Fiche Détaillée**

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 07/04/2006
Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
SEMAPA PARIS RIVE GAUCHE / SUDAC	

Etat de connaissance : Inventorié
Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
22, 22A	BICCA mdb 2005

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	31/01/2008		

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
11		quai	PANHARD ET LEVASSOR	20/04/2018

Dernière adresse : 11 Quai PANHARD ET LEVASSOR
Localisation : Quartier Gare.
Code INSEE : 75113
Commune principale : PARIS-13E--ARRONDISSEMENT (75113)
Zone Lambert initiale : Lambert I
Précision centroïde Mètre

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	603 553	603 555	654 843	
Y (m)	125 247	2 425 480	6 858 801	
Préc.XY	Mètre			

Commentaire(s) : Géoréférencement APUR, 2008.

4 - Propriété du site**5 - Activités du site**

Etat d'occupation du site :

Activité terminée

Date de première activité : (*)

02/05/1963

Date de fin d'activité : (*)

26/11/1995

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	02/05/1963	26/11/1995	Déclaration	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration	BICCA mdb 2005	
2	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	C25.61Z	22/10/1976		Déclaration	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration	BICCA mdb 2005	
3	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/06/1978	26/11/1995	Autorisation	1er groupe	AP=Arrêté préfectoral	BICCA mdb 2005	
4	Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)	E38.47Z	05/05/1986	22/03/1995	Autorisation	1er groupe	AP=Arrêté préfectoral	BICCA mdb 2005	
5	Compression, réfrigération	D35.45Z	05/05/1986	22/03/1995	Autorisation	3ième groupe	AP=Arrêté préfectoral	BICCA mdb 2005	
6	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	05/05/1986	26/06/1995	Autorisation	1er groupe	AP=Arrêté préfectoral	BICCA mdb 2005	
7	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	D35.44Z	11/03/1987	12/10/1995	Autorisation	1er groupe	AP=Arrêté préfectoral	BICCA mdb 2005	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : ?

Code POS : PLU de Paris

Commentaire : Consultation mairie de Paris, 2008 : ZAC PARIS RIVE GAUCHE.

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Substratum : Calcaire tendre/Craie
Code du système aquifère : 024
Nom du système aquifère : HUREPOIX

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source : BICCA 2005 : Bureau des Installations Classées, de la Construction et des Ateliers,
d'information : Préfecture Police Paris.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF7505688**Fiche Détaillée**

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 07/04/2006
Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
CDAC, SOCIETE	

Etat de connaissance : Inventorié
Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
4066, 4066D	BICCA mdb 2005

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	31/01/2008		

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
2		rue	CROIX JARRY	20/04/2018

Dernière adresse : 2 Rue CROIX JARRY
Localisation : Quartier Gare.
Code INSEE : 75113
Commune principale : PARIS-13E--ARRONDISSEMENT (75113)
Zone Lambert initiale : Lambert I
Précision centroïde Hectomètre

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	603 388	603 389	654 677	
Y (m)	125 138	2 425 371	6 858 694	
Préc.XY	Hectomètre			

Commentaire(s) : Géoréférencement APUR, 2008.

4 - Propriété du site**5 - Activités du site**

Etat d'occupation du site : Activité terminée
 Date de première activité : (*) 06/03/1974
 Date de fin d'activité : (*) 31/12/1989
 Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques	C27.20Z	01/01/1111	31/12/1989	?	1er groupe		BICCA mdb 2005	
2	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	06/03/1974	01/08/1988	Déclaration	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration	BICCA mdb 2005	

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : ?
 Code POS : PLU de Paris
 Commentaire : Consultation mairie de Paris, 2008 : ZAC PARIS RIVE GAUCHE.

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Substratum : Calcaire tendre/Craie
 Code du système aquifère : 024
 Nom du système aquifère : HUREPOIX

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : BICCA 2005 : Bureau des Installations Classées, de la Construction et des Ateliers, Préfecture Police Paris.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.



Préfecture de : PARIS

En application du chapitre IV de l'article L 125-5 du Code de l'environnement.

Adresse de l'immeuble

50-52-54-64 Allée Paris Ivry
12-16 bd du Général Jean Simon
9-13 rue Antoine de Baif PARIS 13^e

Commune : PARIS

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe.

Le vendeur ou bailleur coche les cases OUI ou NON dans l'annexe jointe si il a connaissance d'une indemnisation suite à des dommages, sur l'immeuble, provoqués par un/des événements listés en annexe.

Le vendeur/bailleur ainsi que l'acquéreur/vendeur signent en page 1 et paraphent la page 2.

Etabli le :

4 Février 2019

SNC MARIIGNAN RESIDENCES

4, place du 8 mai 1945

92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

Tel : 01 49 64 15 15

SNC au capital de 38 125€

SIREN 419 750 252 RCS NANTERRE

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus : chacun peut consulter en Préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs et sur internet sur le portail georisques.gouv.fr

Catastrophes naturelles sur la commune de PARIS

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles : 8

Inondations et coulées de boue : 7

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
75PREF20180041	03/08/1983	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
75PREF20180016	07/12/1990	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
75PREF20180014	24/12/1992	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
75PREF20180046	28/09/1993	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
75PREF20180042	03/10/2003	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
75PREF20180037	11/04/2006	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
75PREF20180001	14/02/2018	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 1

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
75PREF20180034	02/03/2006	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

NOTE D'INFORMATION

A REMPLIR PAR LE BAILLEUR OU VENDEUR

- Le point ² du paragraphe "Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels" pour préciser si les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés (indiqué par une flèche).
- Le dernier point concernant l'information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique (indiqué par une flèche)
- Et la déclaration de sinistres indemnisés issue de GEORISQUES

CONCERNANT LA POLLUTION DES SOLS

Les Secteurs d'Information des Sols (S.I.S.) "recensent les terrains où la pollution avérée du sol justifie la réalisation d'études de sols et sa prise en compte dans les projets d'aménagement.

(...) Les S.I.S. doivent être actés par arrêté préfectoral dans toutes les communes de France d'ici le 01/01/2019."

(Source : Brochure de 2016 de la Préfecture d'Île de France)

**La consultation du lien <http://www.georisques.gouv.fr>
à la date du 5 février 2019**

n'indique pas de SIS

**pour le bien situé 50-52-54-64 Allée Paris Ivry
12-16 boulevard du Général Jean Simon
9-13 rue Antoine de Baif**

La base de données BASOL indique *"les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif"*

(Source : Ministère de la transition écologique et solidaire)

**La consultation du lien <http://basol.developpement-durable.gouv.fr>
à la date du 5 février 2019**

n'indique pas de site BASOL

**pour le bien situé 50-52-54-64 Allée Paris Ivry
12-16 boulevard du Général Jean Simon
9-13 rue Antoine de Baif**

La base de données BASIAS indique *"les anciens sites industriels et activités de service."*

(Source : Ministère de la transition écologique et solidaire)

**La consultation du lien
[http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees#/
à la date du 5 février 2019](http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees#/)**

**indique 2 sites IDF 7503007 et IDF 7505688
pour l'îlot Paris-Ivry à PARIS 13e**

PJ : Extrait du site internet www.georisques.gouv.fr avec cartographie

CONCERNANT LE RADON

D'après l'arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon

**Le bien situé 50-52-54-64 Allée Paris Ivry
12-16 boulevard du Général Jean Simon
9-13 rue Antoine de Baif**

est en zone 1